



Environnement et société :
l'expert de vos projets

Bulletin d'adhésion 2025

Collectivité, EPCI :

Représentée par (nom, prénom, fonction) :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

E-mail :

TARIFS DES ADHESIONS *(cocher la case)*

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> 1 à 999 habitants | 40 € |
| <input type="checkbox"/> 1000 à 4999 habitants | 90 € |
| <input type="checkbox"/> 5000 à 9999 habitants | 180 € |
| <input type="checkbox"/> 10 000 habitants et + | 300 € |

EN OPTION – DON (montant au choix) : €

Avantages liés à l'adhésion communale :

- L'adhésion couvre l'ensemble des établissements de la commune :
ALSH, centres socio-culturels (hors structures associatives indépendantes)
- Adhésion offerte pour les écoles maternelles et élémentaires d'une commune adhérente

Le CDPNE conserve vos données pendant 10 ans pour le fonctionnement de ses adhésions. Vos coordonnées seront utilisées pour la diffusion réglementaire associative et la promotion ponctuelle de nos activités. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en adressant votre demande à contact@cdpne.org

Lu et approuvé (date & signature)

MERCI DE RETOURNER LE BULLETIN D'ADHESION À :
Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE)
34 avenue Maunoury – Cité Administrative – 41000 BLOIS – contact@cdpne.org